

## APPEL A CANDIDATURES

**Le Parc national de Port-Cros, établissement public à caractère administratif sous tutelle du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature,**

**Recrute :**

**par la voie contractuelle**

**« Chargé de mission coordination administrative et financière  
AMMIRARE » H/F**

**Contrat de projet :** CDD temps partiel 13 mois - 3 jours/semaine

**Prise de poste :** à partir du 15 juillet 2026

**Date limite des candidatures :** 5 juin 2026

**Affectation :** Pôle Coopérations et Ingénierie financière

### PRESENTATION DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

Le Parc national de Port-Cros, créé par le décret n°63-1235 du 14 décembre 1963, est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Il est l'un des onze parcs nationaux français.

Il emploie environ 85 agents permanents, auxquels s'ajoutent des agents saisonniers, répartis sur 4 services opérationnels et un secrétariat général installés au siège de l'établissement à Hyères (Var), ainsi que sur 4 secteurs territoriaux (Port-Cros et Porquerolles formant l'unité territoriale des Îles d'Or, le secteur continental Ouest et le secteur continental Est sur la commune de la Croix-Valmer) ; il a également en gestion le Conservatoire botanique national méditerranéen, service rattaché à comptabilité distincte, qui emploie 16 agents permanents sur 3 sites (au sein de son siège, à Hyères, et de ses antennes de Montpellier et d'Antibes Juan-les-Pins).

Le Parc national de Port-Cros, premier parc marin d'Europe, dispose d'une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de méditerranée.

Il est missionné par le ministère de la transition écologique pour animer la partie française du sanctuaire Pelagos.

Son périmètre d'action qui portait sur les îles de Port-Cros et Porquerolles (cœurs de parc) ainsi que sur des espaces littoraux lui étant confiés en gestion par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres ainsi que par des collectivités territoriales, s'est accru dans le cadre des dispositions de la loi du 14 avril 2006 portant réforme des parcs nationaux.

Ainsi le parc national de Port-Cros s'est doté d'une charte, approuvée par le décret n° 2015-1824

du 30 décembre 2015, dont l'aire optimale d'adhésion s'étend sur le territoire du littoral Varois compris entre les communes de La Garde, à l'ouest, et Ramatuelle, à l'est. 5 communes ont adhéré à la charte du Parc : La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix-Valmer et Ramatuelle.

Cette charte et ses 6 ambitions, rapprochent dans un même projet d'ensemble à moyen terme les politiques de protection du patrimoine naturel dans les cœurs et de développement local durable dans l'aire d'adhésion et dans l'aire maritime adjacente.

## **MISSIONS DU SERVICE ET CONTEXTE**

Le Pôle « Coopérations et Ingénierie financière » intervient en transversalités avec l'ensemble des services de l'établissement dans la recherche de financements et la réponse aux appels à projet. Il supervise la préparation des rapports techniques et financiers aux financeurs, publics et privés, en lien avec les chargés de projet.

Le Parc national de Port-Cros est partenaires de plusieurs projets européens dont le projet Interreg Maritime AMMIRARE. Le projet AMMIRARE vise à renforcer la résilience du système plage face aux risques du changement climatique grâce à des solutions fondées sur la nature. D'une durée de 42 mois, ce projet se terminera en aout 2027.

Dans ce cadre de coopération, la personne recrutée sera chargée d'assurer la coordination administrative et financière, interne et externe, de ce projet.

Elle sera sous la responsabilité de la responsable du pôle « Coopérations et ingénierie financière » et travaillera en étroite collaboration avec le chef de projet 'AMMIRARE'

## **DESCRIPTION DU POSTE**

Le chargé de mission assure la coordination et la gestion administrative et financière du projet Interreg Maritime AMMIRARE en interne et en externe. Il assure en lien avec le chef de projet l'organisation du Comité de pilotage de projet qui aura lieu dans le Parc national de Port-Cros en mars 2027. Il assurera l'identification de financements complémentaires permettant la poursuite des actions du projet.

Plus précisément, il s'agira de :

### **Assurer la gestion administrative et financière du projet :**

- 1) Préparer et finaliser les rapports financiers semestriel du projet conformément aux règles spécifiques du programme Interreg Marittimo
  - Assurer le suivi comptable et le classement des dépenses en lien avec le Pôle finance et le Pôle Ressources Humaines ;
  - Vérifier la conformité des processus administratifs et financiers
  - Recueillir et classer les pièces justificatives
  - Réaliser le rapport financier sur la plateforme JEMS, répondre aux demandes du certificateur de 1<sup>er</sup> niveau et s'assurer de leur certification dans les délais.
- 2) Appuyer le chef de projet dans la planification de la consommation des financements, dans le respect des exigences du financeur et préparer les justificatifs nécessaires aux éventuelles demandes de modification budgétaire ;
- 3) Assurer le lien avec le chef de file et les partenaires pour les aspects administratifs du projet ;

- 4) Organiser la préparation des restitutions finales techniques et financières du projet ;

### **Organiser le Comité de pilotage de projet (COPIL)**

Le Parc national de Port-Cros accueillera un comité de pilotage de projet en mars 2027. Environ 50 participants français et italiens sont attendus pour cet événement. Sur la base d'un programme prévisionnel défini par le chef de projet, le chargé de mission aura la charge de l'organisation du COPIL et des ateliers techniques en salle et sur le terrain :

- 1) Planifier l'événement en respectant le budget alloué ;
- 2) Organiser la mobilisation des intervenants et l'organisation logistique de l'événement ;
- 3) En lien avec le pôle « Communication » assurer la communication de l'événement et des résultats du projet ;
- 4) Appuyer l'animation et garantir le bon déroulement des séances.

### **Identifier les pistes de financements pour la poursuite des actions du projet**

Afin d'assurer la poursuite des actions initiées grâce au projet, le chargé de mission identifiera les pistes de financement potentielles (publics et privées) et préparera les dossiers de demande de financement en lien avec le chef de projet.

### **CONDITIONS D'EXERCICE**

- Détenir le permis B
- Poste basé au siège de l'établissement, Hyères, avec possibilité de déplacements en France et en Italie dans la zone de coopération du projet.

### **PROFIL DU CANDIDAT - COMPETENCES REQUISES**



- Titulaire d'un diplôme BAC + 5 en gestion de projet, projets européens, finance et comptabilité publique, etc. Une première expérience dans le domaine de coordination administrative et financière des projets européens est souhaitée. Une expérience de reporting dans le programme Interreg Maritime est souhaitée.
- Une première expérience dans une aire protégée est un plus (parc national, parc régional, aire marine protégée.)
- Maîtrise des logiciels de remontées de dépenses en particulier JEMS. La connaissance de Synergie et d'autres logiciels est un plus.
- Langues : Italien souhaité, l'anglais serait un plus
- Aptitude au travail en mode collaboratif, en transversalité entre services, et en coordination avec des partenaires variés
- Aptitude à conduire de manière autonome les missions qui lui sont confiées
- Compétences organisationnelles permettant de planifier, structurer et mener efficacement les différentes étapes des missions en transversalité
- Très bon relationnel, sens de l'initiative

## RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTE A POURVOIR

Mme Giulia AZZOLINI, Responsable du pôle coopérations et ingénierie financière  
[Giulia.azzolini@portcros-parc-national.fr](mailto:Giulia.azzolini@portcros-parc-national.fr)

Mme Aurélia GOFFE - Responsable des ressources humaines  
[aurelia.goffe@portcros-parcnational.fr](mailto:aurelia.goffe@portcros-parcnational.fr)

## MODALITÉS DE CANDIDATURES

Les candidats sont invités à adresser au plus tard le **05/06/2026 un CV et une lettre de motivation par mail à :**

[recrutement@portcros-parcnational.fr](mailto:recrutement@portcros-parcnational.fr)

en précisant dans l'objet « **Chargé de mission administratif et financier du projet européen Interreg Maritime AMMIRARE** »